

N° 14

Séance du 15 novembre 2022

**OBJET :**

**AVIS SUR  
L'OUVERTURE DES  
COMMERCES LE  
DIMANCHE  
A MONTBRISON,  
BOËN-SUR-  
LIGNON  
ET SAVIGNEUX  
EN 2023**

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 08 novembre 2022 s'est réuni à Montbrison à 19h30 le mardi 15 novembre 2022, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

**Présents :** Marc ARCHER, René AVRIL, Gérard BAROU, André BARTHELEMY, Christiane BAYET, Christophe BAZILE, Hervé BEAL, Abderrahim BENTAYEB, Christine BERTIN, Georges BONCOMPAIN, Roland BONNEFOI, Jean-Yves BONNEFOY, Sylvie BONNET, Roland BOST, Jean-Pierre BRAT, Hervé BRU, Annick BRUNEL, Christiane BRUN-JARRY, David BUISSON, Martine CHARLES, Thierry CHAVAREN, Laure CHAZELLE, Jean-Baptiste CHOSSY, Evelyne CHOUVIER, Pierre CONTRINO, Bernard COTTIER, Patrice COUCHAUD, Claudine COURT, Bernard COUTANSON, Béatrice DAUPHIN, Bertrand DAVAL, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Julien DEGOUT, Géraldine DERGELET, Serge DERORY, Thierry DEVILLE, Marcelle DJOUHARA, Catherine DOUBLET, Daniel DUBOST, Paul DUCHAMPT, Jean-Marc DUFIX, Yves DUPORT, Joël EPINAT, Stéphanie FAYARD, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, André GACHET, Marie-Thérèse GAGNAIRE, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, André GAY, Sylvie GENEPIERRE, Cindy GIARDINA, Pierre GIRAUD, Nicole GIRODON, Valéry GOUTTEFARDE, Jean Marc GRANGE, Serge GRANJON, Dominique GUILLIN, Alféo GUIOTTO, Valérie HALVICK, Thierry HAREUX, Jean-René JOANDEL, Olivier JOLY, Michelle JOURJON, Eric LARDON, Alain LAURENDON, Alain LIMOUSIN, Gilbert LORENZI, Yves MARTIN, Christelle MASSON, François MATHEVET, Martine MATRAT, Rachel MEUNIER-FAVIER, Frédéric MILLET, Mickaël MIOMANDRE, Rambert PALIARD, Quentin PÂQUET, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Hervé PEYRONNET, Marie-Gabrielle PFISTER, Nicole PINEY, Christophe POCHON, Ghyslaine POYET, Frédéric PUGNET, Monique REY, Michel ROBIN, Patrick ROMESTAING, David SARRY, Frédérique SERET, Christian SOULIER, Gilles THOMAS, Jean-Paul TISSOT, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Gérard VERNET, Stéphane VILLARD

**Absents remplacés :** Christian CASSULO par Pierre-François CHAUT, Simone CHRISTIN-LAFOND par René SUCHET, Christophe DESTRAS par Christine ROCHET, Pierre DREVET par Nicole PARDON, Jean-Claude GARDE par Gérald GONON, Thierry GOUBY par Adeline BOURSIER, Michel JASLEIRE par Delphine IMBERT, Jean-Philippe MONTAGNE par Sylvain BROSSETTE, Julien RONZIER par Annie DETHY, Yannick TOURAND par Vivien BROUILLAT

**Pouvoirs :** Pierre BARTHELEMY à René AVRIL, Christophe BRETTON à Pierre VERDIER, Jean-Marc DUMAS à Bertrand DAVAL, Jean-Paul FORESTIER à Gérard VERNET, René FRANÇON à Béatrice DAUPHIN, Flora GAUTIER à Ghyslaine POYET, Marie-Thérèse GIRY à Frédérique SERET, Martine GRIVILLERS à Bernard COTTIER, Nathalie LE GALL à Pascale PELOUX, Patrick LEDIEU à Yves MARTIN, Cécile MARRIETTE à Cindy GIARDINA, Thierry MISSONNIER à Christelle MASSON, Alexandre PALMIER à Alban FONTENILLE, Pascal ROCHE à David

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20221115-20221115\_CC\_D14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2022

Affichage : 25/11/2022



SARRY, Pierre-Jean ROCHETTE à Christophe BAZILE, Carole TAVITIAN  
à François MATHEVET, Georges THOMAS à Patrick ROMESTAING

**Absents excusés :** Stéphanie BOUCHARD, Jean Maxence  
DEMONCHY, Gérard PEYCELON

**Secrétaire de séance :** Quentin PÂQUET

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	108
Nombre de membres suppléés	10
Nombre de pouvoirs :	17
Nombre de membres absents non représentés :	3
Nombre de votants :	125

Vu la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « Loi Macron », complétée par le décret d'application n°2015-1173 du 23 septembre 2015,

Vu la compétence de Loire Forez agglomération en matière de développement économique,

Considérant que la commune de Boën-sur-Lignon a adressé à Loire Forez agglomération une demande d'ouverture des commerces de détail pour 9 dimanches sur l'année 2023 : les dimanches 9 avril, 7 mai, 4 et 18 juin, 12 novembre, 10, 17, 24 et 31 décembre 2023.

Considérant que la commune de Montbrison a adressé à Loire Forez agglomération une demande d'ouverture des commerces de détail pour 12 dimanches sur l'année 2023 : les dimanches 15 et 22 janvier, 9 avril, 4 et 18 juin, 2 juillet, 1<sup>er</sup> octobre, 26 novembre, 10, 17, 24 et 31 décembre 2023, ainsi qu'une demande d'ouverture des concessions automobiles pour 5 dimanches sur l'année 2023 : 15 janvier, 12 mars, 11 juin, 17 septembre, 15 octobre 2023.

Considérant que la commune de Savigneux a adressé à Loire Forez agglomération une demande d'ouverture des commerces de détail pour 5 dimanches sur l'année 2023 : les dimanches 3, 10, 17, 24 et 31 décembre 2023 ainsi qu'une demande d'ouverture des concessions automobiles pour 5 dimanches sur l'année 2023 : les dimanches 15 janvier, 12 mars, 11 juin, 17 septembre et 15 octobre 2023.

Considérant que ces ouvertures vont pouvoir favoriser le dynamisme commercial et l'attractivité des communes de Boën-sur-Lignon, Montbrison et Savigneux.

Cette autorisation de dérogation au principe du repos dominical doit prendre la forme d'un arrêté municipal pris après avis du conseil municipal. Si la demande dépasse 5 dimanches par an, le maire doit solliciter l'avis de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre dont la commune est membre. Cet avis doit impérativement intervenir avant le 31 décembre de l'année 2022, pour une mise en œuvre sur l'année 2023.

Il est demandé au conseil communautaire de bien vouloir se prononcer sur ces demandes d'ouverture des commerces de détail et des concessions automobiles pour les communes de Boën-sur-Lignon, Montbrison et Savigneux aux dates précitées.

Après en avoir délibéré par 121 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, le conseil communautaire :

- émet un avis favorable à l'ouverture des commerces de détail pour 9 dimanches sur l'année 2023 pour la commune de Boën-sur-Lignon aux dates précitées,
- émet favorable à l'ouverture des commerces de détail pour 12 dimanches et des concessions automobiles pour 5 dimanches sur l'année 2023 pour la commune de Montbrison aux dates précitées,
- émet un avis favorable à l'ouverture des commerces de détail pour 5 dimanches et des concessions automobiles pour 5 dimanches sur l'année 2023 pour la commune de Savigneux aux dates précitées,

Fait et délibéré, à Montbrison, le 15 novembre 2022.  
Ont signé, au registre, les membres présents.

Le secrétaire de séance